



Madame, Monsieur,

A la suite de la décision du gouvernement, le début du déconfinement aura lieu le 11 mai 2020. Les Accueils périscolaire de loisirs de la CCPN vont donc réouvrir leurs portes à partir du mardi 12 mai, dans les écoles, et du mercredi 13 mai pour les Centres de loisirs.

Ces Accueils, compte tenu de la situation sanitaire, ne seront pas comparables, à ce que vous avez pu les connaître, encore, il n'y a pas si longtemps.

De nouvelles mesures, comme **l'accès interdit à tous les parents sur les structures**, le respect des gestes barrières, de distanciation, la neutralisation des jeux extérieurs, l'interdiction des jeux et jouets collectifs, vont nous imposer de changer considérablement notre fonctionnement, et à établir des critères de sélection, étant donné le nombre de places limitées (consignes identiques aux écoles).

Les équipes d'animations mettront tout en œuvre afin de respecter ces nouvelles directives, en proposant à vos enfants de nouvelles activités de loisirs.

La concertation avec les élus nous a amené à annuler tous nos séjours d'été, ainsi que nos sorties exceptionnelles, tout en garantissant un accueil de qualité.

Enfin, nous comptons sur vous, parents, pour nous signaler et garder votre enfant en cas d'apparition de symptômes évoquant le Covid-19 et jusqu'au diagnostic définitif, en espérant connaître, très prochainement, des jours meilleurs et de vous accueillir, vous, parents et enfants, pour le mieux, au sein de nos structures.

Les équipes de direction